

LA SECTION **FSU**

**DU CONSEIL GÉNÉRAL 93  
VOUS PROPOSE UNE JOURNÉE  
DE RÉFLEXION/DÉBAT  
SUR LE MANAGEMENT  
AVEC VINCENT DE GAULEJAC,  
EVELYNE BECHTOLD-ROGNON  
ET LE RETOUR DE LA SCOP  
« LE PAVÉ »**

# MANAGER OU SERVIR

**NOS SERVICES PUBLICS  
AUX PRISES AVEC  
LE MANAGEMENT**

**L**e terme de management s'est imposé ces dernières années dans la fonction publique. Parfois qualifié d'autoritaire ou d'aliénant, de nombreux cadres, agents, voire des syndicalistes revendiquent un management « participatif » ou « alternatif ». Avant même de lui attribuer un qualificatif, de le défendre, de l'accepter ou de le combattre, il est important de comprendre ce qu'il signifie et quels sont ses concepts.

**CETTE JOURNÉE  
SE DÉROULERA  
DE 9H00 À 17H00 AU CENTRE  
INTERDÉPARTEMENTAL DE  
GESTION  
« PETITE COURONNE »  
DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE  
157, AVENUE JEAN LOLIVE  
À PANTIN (93)**

Alors, d'ici le 13 juin, fourbissez vos questions, ciselez vos interventions... Ne ratez pas cette occasion unique d'échanger avec des spécialistes et entre nous, de faire part de vos expériences. Titulaires ou contractuels, catégories C, B aussi bien que cadres A, salariés du CG93, d'autres collectivités territoriales et de l'Etat, nous vous y souhaitons nombreux afin que s'enrichisse le débat et que s'enraye le processus vénéneux !

**13 JUIN  
PANTIN**

**INSCRIPTIONS**

PAR TÉL.: 01 43 93 91 72  
PAR MAIL : sdu93-fsu@cg93.fr

\* Titre inspiré de l'ouvrage *Manager ou servir; Le service public aux prises avec le Nouveau Management Public* coordonné par E. Bechtold-Rognon et T. Lamarche, 2011, Editions Syllepse et l'Institut de Recherches de la FSU.

# PROGRAMME DE LA JOURNÉE



**C**ette journée, animée par Rémy ADELL (FSU, Conseil général 93) sera l'occasion pour Vincent DE GAULEJAC et Evelyne BECHTOLD-ROGNON de nous aider à comprendre les transformations du service public à travers notamment la « révolution managériale » et l'arrivée de l'entretien professionnel en remplacement de la notation.

Certain(e)s d'entre vous ont peut-être assisté à la conférence gesticulée du Pavé (coopérative d'éducation populaire) sur le « management et la démarche qualité » que nous avons organisée le 22 juin 2010.

Pour celles et ceux qui l'ont ratée et pour les autres qui souhaiteraient revoir cette conférence qui s'est enrichie au fil des ans, Alexia MORVAN et Annaïg MESNIL reviennent ! Depuis leur dernier passage, l'organisation du travail dans le secteur public et au sein du conseil général a évolué pour « se moderniser » selon notre employeur, pour rendre un meilleur service aux usagers... Pourtant, nos collègues dans divers secteurs nous témoignent d'une dégradation générale de leurs conditions de travail.

Il apparaît donc fondamental de comprendre ce qui est en train de se jouer et de lancer des pistes de réflexion sur la manière d'y résister.

**9h00** Accueil des participants

**9h30** Le malaise dans les institutions publiques : la nouvelle gestion publique (principes, postulats et conséquences), l'obsession évaluatrice et la « révolution managériale » (concepts du NMP<sup>1</sup> et conséquences). Comment les NTIC<sup>2</sup> relaient-ils ce nouveau management public ? Intervenants : **Vincent DE GAULEJAC** (Professeur de Sociologie à l'Université Paris 7 Denis-Diderot)

**10h30** L'entretien professionnel : quels dangers, quelles pistes pour résister ? avec **Evelyne BECHTOLD-ROGNON** (Professeure agrégée de philosophie et Vice-Présidente de l'Institut de recherches de la FSU)

**11h30** Echange avec la salle

*Pause déjeuner de 12h30 à 14h00*

**14h00** Conférence gesticulée sur « le management et la démarche qualité » avec **Alexia MORVAN** et **Annaïg MESNIL**, animatrices d'éducation populaire au Pavé.

**16h45** Conclusion par **Didier BOURGOIN** (secrétaire général du SNUCLIAS FSU).

## PRATIQUE

Pour y participer, vous devez vous inscrire auprès de la section FSU du Conseil général, par mail : [sdu93-fsu@cg93.fr](mailto:sdu93-fsu@cg93.fr), par téléphone : 01 43 93 91 72 ou par courrier : sduclias 93 FSU 93006 Bobigny Cedex.

1. Nouveau management public.  
2. Nouvelles technologies d'information et de communication.

Vous devez également faire une demande de congé pour formation syndicale auprès de votre employeur, au moins un mois avant la date de formation. Tout agent (même non-syndiqué) de la fonction publique y a droit dans la limite de 12 jours par an, sous réserve des nécessités de service. Cette demande doit être adressée à votre employeur selon le modèle ci-dessous, à adapter à votre situation :

*Madame, Monsieur,*

*J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'octroi d'un congé pour formation syndicale,*

Pour la fonction publique d'Etat, indiquez ensuite : conformément à l'article 34 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 et au décret n°84-474 du 15 juin 1984

Pour la fonction publique territoriale, indiquez ensuite : conformément à l'article 57 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et au décret n°85-552 du 22 mai 1985

*afin de participer à une session organisée par le SDU CLIAS 93-FSU sous l'égide du Centre de formation FSU, organisme agréé pour la fonction publique d'Etat et la fonction publique territoriale. La gestion administrative et pédagogique est assurée par le SDU CLIAS 93-FSU. Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.*